

Compte rendu de séance

Séance du 16 Mars 2017

L' an 2017 et le 16 Mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BAZIRE Jacques, le Maire.

Présents : M. BAZIRE Jacques, Maire,
Mmes : HERVE Isabelle, LIBERAT Geneviève,
MM : BELLON Loïc, BOURGEOLET Benoist, COLLET Géraud, COLLIN Sylvain, DESCHAMPS-KLEIN Mathias

Absents et excusés : MM. GUILLEMET Pascal, ROBERT Grégory

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 8

Date de la convocation : 09/03/2017

Date d'affichage : 09/03/2017

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de Versailles
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé secrétaire : M. COLLIN Sylvain

SOMMAIRE

Approbation des changements apportés au PLU après enquête publique

Monsieur le Maire expose le détail des publications et des permanences du commissaire enquêteur concernant le PLU.

Ce dernier a remis ses conclusions dont il est fait lecture.

Les conclusions sont soumises à débat au sein du Conseil Municipal.

Les PPA ont approuvé le PLU à l'exception du projet de la salle des fêtes.

Au terme de ce débat, le Conseil Municipal approuve les changements demandés et retire donc le projet de la salle des fêtes.

Changement de numérotation "Rue Mathieu Le Coz"

Deux parcelles rue Mathieu Le Coz portent actuellement le numéro 4, ce qui n'est pas sans poser des soucis, notamment au niveau de la distribution du courrier.

Le Conseil Municipal propose d'attribuer le numéro 4 à la parcelle AA53 et le numéro 4bis à la parcelle AA52.

Un arrêté du Maire sera fait en ce sens.

Débat d'orientations budgétaires

M. le Maire expose le détail des projets prévus pour cette année 2017.

Les travaux de l'église sont budgétés à hauteur de 200 000 € mais il faut d'ores et déjà prévoir un dépassement. En effet, il faudra procéder au changement de tommettes au sol, des chaises, de la moquette, du rideau ainsi que la remise en état du terrain.

Au titre de l'année 2018, il faudra prévoir la somme d'environ 70.000 € pour l'enfouissement des réseaux de la route nationale.

Divers investissements sont par ailleurs à envisager :

- Adoucisseur d'eau.
- Peinture de la porte de la mairie, de l'encadrement de la maternelle et de l'école primaire.
- Marquage au sol : bandes de stop à refaire, emplacements de parking.
- Achat de panneaux de signalisation : panneau direction La Noue, panneau rue de la libération, deux limitations à 50km/h et une à 20km/h.
- Mise en place d'une alarme au local technique.
- Remplacement du matériel informatique de la mairie.

Concernant les subventions aux associations, celles-ci sont maintenues en l'état.

M. le Maire informe d'une forte augmentation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Dans le même temps, conformément à ce qui a été voté l'an passé, le prix de l'eau va baisser. Le budget communal va être établi en essayant, dans la mesure du possible, de baisser la Taxe d'habitation pour la part de la Commune.

Questions diverses

GROUPEMENT DE COMMANDES D'ASSURANCE CYBER RISQUES DU CIG

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette proposition.

AVIS CONCERNANT LES PLU DE LONGNES ET FLINS-NEUVE-EGLISE

Aucune question n'est soulevée à ce sujet.

POINT SUR LES TRAVAUX DE L'EGLISE

Les vitraux de l'Eglise Saint-Christophe sont en cours de démontage.

POINT SUR LE RECENSEMENT

Le Recensement est désormais terminé. Malgré son caractère obligatoire, plusieurs habitations n'ont pu être recensées, ce qui entraînera mathématiquement une perte des attributions de dotations pour la Commune.

ELECTIONS

La liste électorale a fait l'objet d'une refonte avec plusieurs radiations. Seule une a posé problème ; un courrier a été envoyé au Tribunal d'Instance de Mantes-La-Jolie pour rectification.

La tenue des bureaux de vote pour les élections présidentielles prévues les 23 avril et 7 mai a été attribuée.

COLLECTE DES DECHETS

Une information a été distribuée aux Mondrevillois concernant une modification des dates de collecte des déchets verts. Celles-ci s'effectueront du mercredi 5 avril 2017 au mercredi 20 décembre 2017. Il n'y aura pas de collecte le mercredi 16 août 2017.

Par ailleurs, il est rappelé que la carte de déchetterie est à retirer en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

CCPH

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la CCPH a mis à jour ses statuts, prenant en compte les nouvelles compétences.

CCID

La Commission Communale des Impôts Directs de Mondreville s'est déroulée le 14/03/2017.

GENDARMERIE

Un rapport adressé par la Gendarmerie de Bréval concernant les accidents et incidents sur la Commune a été lu par M. le Maire. Celui-ci fait état d'une baisse des constats.

CCAS

Le Repas des Anciens s'est bien déroulé. 31 personnes étaient présentes.
La sortie théâtre aura lieu le dimanche 9 avril au théâtre HEBERTOT pour la pièce "C'est encore mieux l'après-midi".

Tour de table

M. DESCHAMPS-KLEIN

Existe-t-il une garantie concernant les travaux d'assainissement ?

Signalement de la dangerosité d'un arbre en face de son habitation qui a perdu de grosses branches notamment lors du dernier gros coup de vent.

S. COLLIN

Remercie en tant que Président de l'ASLM Messieurs Bazire, Bourgeolet et Margueron pour la réalisation de l'ossature du bonhomme Carnaval. La manifestation est prévue le 25 mars 2017.

Informe du changement de date de l'atelier d'archéologie qui aura lieu le samedi 6 mai 2017 et non pas le samedi 13 mai 2017 comme prévu initialement.

Demande une relance de la commission des jeunes, notamment concernant la réalisation d'un graff sur le préau du terrain de loisirs. Une soirée sera organisée dans les plus brefs délais.

Demande comment contacter le SIVOS en période de vacances scolaires, notamment en cas d'annulation de repas de dernière minute. M. Collet informe que ces changements sont pris en compte et ne sont pas facturés aux personnes concernées.

G. COLLET

Une réunion aura lieu le 22 mars concernant les transports scolaires entre Mondreville et Tilly qui seront modifiés à compter de la rentrée prochaine.

Le problème signalé avec une ancienne employée du SIVOS est désormais résolu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h57.

En mairie, le 28/03/2017

Le Maire
Jacques BAZIRE

J. BAZIRE		L. BELLON	
B. BOURGEOLET		G. COLLET	
S. COLLIN		M. DESCHAMPS-KLEIN	
P. GUILLEMET	Excusé	I. HERVÉ	
G. LIBÉRAT		G. ROBERT	Excusé